

## F1 - Formulaire Avis de marché

### Avis d'appel public à la concurrence

Département(s) de publication : 25

Annonce No 21-61197

Travaux

---

- *Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur* : Grand Besançon Métropole.

Correspondant : anne VIGNOT, Présidente, 4 rue gabriel plançon 25043 Besançon, tél. : 03-81-87-89-99, courriel : voirie@grandbesancon.fr adresse internet : <https://www.marches-securises.fr>.

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>.

*Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur* : Services généraux des administrations publiques.

**Objet du marché : aménagement de 4 arrêts de bus rue Laroque et route de Franois à Besançon.**

*Type de marché de travaux* : exécution.

*CPV - Objet principal* : 45112500.

*Lieu d'exécution* : .

*Code NUTS* : FRC21.

L'avis implique un marché public.

#### *Caractéristiques principales :*

travaux d'aménagement de 4 arrêts de bus rue Laroque et route de Franois à Besançon (25).

*Options : descriptions concernant les achats complémentaires* : réalisation de prestations similaires  
Le pouvoir adjudicateur pourra confier au titulaire du marché, en application des Articles L. 2122-1 et R. 2122-7 du Code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires.

La durée pendant laquelle un nouveau marché pourra être conclu ne peut dépasser 3 ans à compter de la notification du présent marché.

*Refus des variantes.*

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : oui.

Prestations divisées en lots : non.

*Durée du marché ou délai d'exécution* : 4 mois à compter de la notification du marché.

*Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent* : les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du marché seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes.

L'Attention des candidats est attirée sur le fait que s'ils veulent renoncer aux bénéfices de l'avance prévue au CCAP, ils doivent le préciser à l'acte d'engagement.

*L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières* : cette consultation comporte des conditions d'exécution à caractère social dont le détail est indiqué dans à l'article 1.4 du CCAP. Le respect de ces dispositions est une condition de la conformité de l'offre.

Une offre comportant des réserves ou ne respectant pas ces conditions d'exécution particulières sera déclarée irrégulière au motif du non-respect du cahier des charges.

Chaque titulaire concerné devra mettre en œuvre tous les moyens dont il dispose pour respecter ces objectifs de développement durable dans le cadre de l'exécution des prestations.

Le Grand Besançon Métropole se tient à la disposition des entreprises pour les informer sur les modalités de mise en œuvre de la clause d'Insertion.

*Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature* : français.

*Unité monétaire utilisée, l'euro.*

#### *Conditions de participation :*

*Critères de sélection des candidatures* : pièces de la candidature telles que prévues aux articles L. 2142-1, R. 2142-3, R. 2142-4, R. 2143-3 et R. 2143-4 du Code de la commande publique.

*Situation juridique - références requises* : déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner

Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail

Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire .

*Capacité économique et financière - références requises* : déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles

*Référence professionnelle et capacité technique - références requises* : liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les plus importants (montant, époque, lieu d'exécution, s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés à bonne fin)

Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années

Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat.

*Marché réservé* : non.

*Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat* :

*Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public* :

- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>);
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>);
- S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. Le candidat doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre;
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

*Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11)* :

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail;
- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus;
- Si l'attributaire est établi dans un Etat autre que la France, un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine. Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les Etats où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays;
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

*Critères d'attribution* :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- prix des prestations : 60 %;
- valeur technique : 20 %;
- délai d'exécution et son optimisation éventuelle : 20 %.

*Type de procédure* : procédure adaptée.

*Date limite de réception des offres* : 27 mai 2021, à 12 heures.

*Autres renseignements* :

*Renseignements complémentaires* : la valeur technique sera jugée au regard des informations indiquées par le candidat dans le mémoire technique  
Concernant la méthodologie de réalisation : Le candidat décrira son organisation de chantier et établira un planning avec un enchaînement des tâches à réaliser. Il identifiera notamment les contraintes du site et l'impact du chantier sur la circulation.

*Date d'envoi du présent avis à la publication* : 6 mai 2021.

*Instance chargée des procédures de recours* : Tribunal Administratif de Besançon 30 rue Charles Nodier 25044 Besançon Cedex 3, courriel : greffe.ta-besancon@juradm.fr adresse internet : <http://besancon.tribunal-administratif.fr/>.

*Organe chargé des procédures de médiation* : Comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends 1 rue du Préfet Claude Erignac 54038 Nancy.

*Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours* : Tribunal Administratif de Besançon 30 rue Charles Nodier 25044 Besançon Cedex 3, courriel : greffe.ta-besancon@juradm.fr.

*Mots descripteurs* : Voirie et réseaux divers.

---

**Éléments de facturation :**

*Classe de profil* : Autres organismes publics

*Siret* : 24250036100017

*Libellé de la facture* : Grand Besançon Métropole Grand Besançon Métropole 4 Gabriel Plançon 25043 Besançon

---

**Indexation de l'annonce :**

Date jusqu'à laquelle cette annonce doit être disponible sur le site de consultation

<http://www.boamp.fr> : 27 mai 2021

*Objet de l'avis* : aménagement de 4 arrêts de bus rue Iaroque et route de François à Besançon.

*Nom de l'organisme* : Grand Besançon Métropole

Critères sociaux ou environnementaux : Aucun